



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

Dossier suivi par Patrice JADAULT

Tel. : 04.94.35.74.67
Fax : 04.94.65.89.43
Mél : p.jadault@inao.gouv.fr
Ref.. :PJ : 0207122017

Objet: Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme de la commune de Grasse..

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 novembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune de Grasse est incluse dans les aires géographiques des AOC : « Huile d'olive de Nice », « Olive de Nice » et dans les aires géographiques des IGP : « Agneau de Sisteron », « Miel de Provence », « Alpes-Maritimes » et « Méditerranée ».

Après étude du dossier, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grasse, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOC et des IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie DDTM 06

La Directrice Marie GUITTARD
et par délégation Emmanuel ESTOUR

INAO - Unité Territoriale Sud-Est

Ingénieur Terroir
Parc Tertiaire Valgora
Bâtiment C
Avenue Alfred Kastler
83160 La Valette du Var
TEL. 0 494 357 467 / TELECOPIE : 0 494 658 943
www.inao.gouv.fr

W
E

La Directrice de l'INAO
à
Monsieur Le Maire
Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE

lk

20 DEC. 2017 1274

Destinataire
Cabinet du Maire
GRASSE

Amenagement

La Valette-du-Var, le 07 décembre 2017.